

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 11

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 03/04/2025

Date d'affichage : 11/04/2025

L'an deux mil vingt cinq, le sept avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de CUTTOLI-CORTICCHIATO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Baptiste BIANCUCCI.

Étaient présents : M. Jean-Baptiste BIANCUCCI, M. Jean Toussaint MICALETTI, M. Joseph FRATONI, M. Jérôme PIERLOVISI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Céline PAOLETTI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Jean Nicolas ANTONIOTTI, Mme Martine FRATONI, M. Philippe CHIAPPE.

Étaient absents excusés : Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI, Mlle Inès Angéline TRAORE DIT LEROUX.

Étaient absents non excusés : Mme Sarah SENTENAC, Mme Isabelle TORRE TEMAROHIRANI, Mlle Pauline TORRE, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA.

Procurations : Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI en faveur de M. Jean Toussaint MICALETTI.

Secrétaire : Stéphanie PAGANELLI.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS**Délibération n° : MA-DEL-2025-028**

M. le maire expose au conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2025, à l'article 6574 :

U Liamu Gravunincu	2 500.00 €
Inseme	1 000.00 €
Ligue contre le cancer	700.00 €
APF France Handicap	500.00 €
Association Casgiu Casanu	500.00 €
AFM Téléthon	300.00 €
Association La Marie Do	800.00 €
Secours Catholique	500.00 €
Per Elli	500.00 €
Ligue des droits de l'homme	500.00 €
Association prévention routière	300.00 €
Association française des sclérosés en plaques	400.00 €
La boîte aux grand coeur 2A	500.00 €
Football club de Cuttoli Corticchiato	2 000.00 €

cusé certifié exécutoire

ception par le préfet : 11/04/2025

Cercle Athlétique Ajaccien	3 500.00 €
Aleria 75	3 000.00 €
Ecole des jeunes sapeurs-pompiers d'Ajaccio	500.00€
Trekors	300.00 €
A Mossa Cutulese	2 000.00 €

Total des subventions 2025**20 300.00 €**

La somme sera inscrite chapitre 65, l'article 6574 du budget primitif 2025.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, vote les subventions au profit des associations mentionnées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par
voie d'affichage le 11/04/2025Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-Baptiste BIANCUCCI